

Compte-rendu du groupe de travail du CNEA Révision du 6ème schéma du 3 octobre 2019

FO Agriculture était représentée par : Nicolas GILOT, Malika FADLANE et Jean-Pierre NAULIN

Introduction P VINÇON DGER

L'adoption du 6ème schéma date de 2016, une évaluation du CGAER est en cours. La DGER a envisagé pendant un temps la rédaction d'un 7ème schéma mais il a paru plus conforme d'engager une révision du 6ème schéma notamment sur :

- l'agro-écologie en l'élargissant aux questions restauration ;
- la révision des diplômes (dénomination, simplification de l'offre, numérique, communication, création de nouvelles formations) ;
- la contribution de l'EA pour permettre plus de diversité sociale dans l'enseignement supérieur.

FO pense qu'il faut désormais décliner ces grandes orientations en objectifs concrets. La question des moyens ne peut-être éludée. En outre **FO** dénonce le désengagement progressif de l'État, une partie des moyens des établissements étant dépendants d'autres acteurs (régions sur l'investissement ou le fonctionnement, branches professionnelles dans le cadre de l'application de la loi liberté de choisir son avenir professionnel).

Le **DGER** souhaite que tous les lycées agricoles aient une ambition en AB et qu'au moins un atelier des exploitations des lycées soit en AB et 100% des surfaces en AB ou HQE d'ici 2025. Il ajoute que d'ici fin 2020, toutes les exploitations devront avoir réalisé un diagnostic « système » en impliquant des apprenants.

Les exploitations des lycées devront aussi « sortir du glyphosate » d'ici fin 2020.

Par ailleurs, tous les établissements devront se munir d'au moins un écoresponsable, d'ici 2022 et établir au moins un partenariat (écoresponsable, dd, agro-écologie) avec un acteur du territoire. Les cantines des établissements devront aussi s'engager d'ici-là dans un approvisionnement HQE, AB ou circuit court pour au moins 50% de leur approvisionnement. Le DGER précise que ces nouvelles orientations sont très fédératrices et envoient un excellent signal pour l'enseignement agricole.

FO soulève que l'implication des régions est à définir : une part des financements de ces orientations sont sous leur responsabilité. Par ailleurs, il va être demandé aux établissements et à leurs personnels de s'investir dans de nouvelles missions alors que dans le même temps de nombreux poste d'animation des missions ont été supprimés. Un plan de formation des personnels est aussi à envisager.

FO souhaite que cette volonté d'affichage soit retraduite dans les établissements. Si l'enseigner à produire autrement est bien appliqué dans les établissements, le problème de la restauration reste entier (dans certaine cantine on peut servir de la viande importée alors que l'exploitation de l'établissement en produit).

FO demande que l'incitation de tous les établissements dans ces nouvelles orientations s'accompagne d'objectifs et délais réalisables sans oublier les moyens.

Vos représentantes FO Agriculture